

DRFPIC

Rouen, le 14 septembre 2024

Affaire suivie par :  
**XAVIER FONTAINE**  
Délégué de Région Académique  
à la Formation Professionnelle, Initiale et Continue  
Tél. 02 32 08 96 83  
Mél. [drfpic@ac-normandie.fr](mailto:drfpic@ac-normandie.fr)

**FRANÇOIS FOSELLE**  
Secrétaire général  
de l'académie de Normandie

Rectorat de la région académique Normandie  
25, rue de Fontenelle  
76000 Rouen Cedex

à  
Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement d'enseignement  
public du second degré

S/C de Mesdames et Messieurs les Directrices  
et Directeurs académiques des services de  
l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les IA-IPR et IEN

Monsieur le chef du service  
de l'Éducation nationale  
de Saint-Pierre et Miquelon

Objet : Candidature à la fonction de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT).

Référence : circulaire n° 2016-137 du 11 octobre 2016 relative aux missions de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques — BO n° 37 du 13 octobre 2016.

Un appel à candidature est organisé dans le cadre du dispositif d'habilitation à la fonction de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT). Il est ouvert aux personnels enseignants de toutes les disciplines justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'enseignement ou la formation, dont les compétences correspondent au référentiel métier du DDFPT.

Le dossier de candidature doit comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- le dernier rapport d'inspection,
- un document faisant apparaître un projet relatif à l'exercice de ces fonctions : cette pièce du dossier peut ainsi compléter les documents précédemment cités en développant par exemple une ou plusieurs expériences ou projets professionnels en relation avec les missions du DDFPT et les compétences requises définies par le référentiel métier.

Le dossier complet doit être adressé sous format numérique pour le **lundi 14 octobre 2024** au plus tard à l'adresse suivante : [drfpic@ac-normandie.fr](mailto:drfpic@ac-normandie.fr)

Une commission composée d'un président désigné par Madame la rectrice, de personnels d'inspection, de direction et de DDFPT titulaires examinera l'ensemble des dossiers et réalisera une première sélection le jeudi 17 octobre 2024. Cette commission se réunira à nouveau le jeudi 14 novembre 2024 et recevra les candidats retenus.



À l'issue des entretiens, les candidats reconnus aptes à exercer la fonction de DDFPT recevront, par courrier individuel, une notification d'inscription sur la liste d'aptitude valable pour une durée de trois ans. Ils pourront parallèlement, s'ils le souhaitent dès cette année scolaire, participer au mouvement national spécifique sur SIAM-I.prof et y déposer leur dossier.

Après inscription sur la liste d'aptitude, selon les cas, les intéressés sont soit :

- affectés pour une année probatoire sur un poste dans le cadre du mouvement national,
- sollicités pour assurer de manière temporaire la fonction sur un poste libéré après le mouvement,
- retenus pour trois ans comme candidats potentiels au mouvement pour l'année scolaire en cours ou les années suivantes sous réserve de leur confirmation de participation.

Lors de l'année probatoire, une formation est mise en place pour permettre l'adaptation aux nouvelles fonctions.

Les personnels exerçant ces fonctions bénéficient d'une NBI de 40 points, de la part fixe de l'ISOE et d'une indemnité de responsabilité.

Pour toutes questions relatives à la gestion de carrière, les services de la Division des Personnels Enseignants (DPE), Rectorat de l'académie de Normandie, se tiennent à la disposition des candidats (contacter la gestionnaire).

Pour toutes questions d'ordre pédagogique les candidats pourront prendre contact avec leur Inspecteur respectif.

Je vous remercie de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note de service notamment auprès des personnels susceptibles de déposer une candidature.



FRANÇOIS FOSELLE